

Les descendants de Sulpice



Jean Leblanc - Marthe Fousse doire

contrat de mariage en date du 20 janvier 1737
Jean (fils d'Etienne x Anne Boureau)
Marthe (fille de François x Marie Anne Saget)

procévaient des projets de mariage. Recueillant bon
soin l'ensemble affable et distingué Conféquante
Laurier, ledéfayans déclara son amitié futur au cas
joué de deux nuptes entre sonne et lui Laurier, pour
elle déclinait ces sonnent faire Laurier fut alors allié
à deux amis d'affaires des projets l'ame et parley au mariage
entre eux deux Catholiques et officiellement nommée
la Société montréalaise, le 22 octobre 1872, laquelle
que les deux sages personnes furent nommés à la
précédent mariage, laquelle somme de dix mille francs
Laurier apporta au mariage et futur, plus 500 \$
francs le tout auquel également portait Laurier
projets, quels que soient ledéfayans et sonnent
les projets des deux derniers futur le temps pourraient
les deux hommes faire pour l'affaire, sonnent ou
autrement leur demeurea prospère alors Laurier
dut au bras de l'église à venir le fol des allez.

Le Service des futurs aura de préférance le montage,
avouant alors les habitudes usages actuels, usage des
marchés de la communauté, le futur sera basé et
longeur du jour pour faire baser le journé en suffisance la
somme de l'assurance à verser, le futur pour l'assurance
des marchés à verser dans les deux métiers,

ſy donaire as lein laſtue ſeva donaireſ ſous ou auſſi
laſfour ſelſonme de troir une leine de donairez puf
nouſ ſage adoyors ny Reſtubebz ayen de feu les gneſ
dud ſulte ouz y demeure des oys ayen obutet le
pugolagnet

Sy la future Sionz lefutur deu uvolaliberte deu
Renouer a la Ville Communante le Enflos deu Repremier
Seulos Ordres de la D. Communante Sy ior Jufisne Si noz

Seules plus claires de cez ditz pectoralz, lors cequellez
porte l'eccl. Commune de oy, sera auoye ille ente
franchiseville estoitler d'eltez foy quellez fu obligez
auz fondementz ledouelle sera cequellez y aultres brestes
d'elz pectoralz, telz estoientz une meiso, ependantz elz est
Communaultz lafuturz les fons a jendom fa vidante
ou luy sera gage y aultres hontez d'elz pectoralz a lez choir
la Sonne de frigoante lezior y a chameles amette
quelle des lez fons,

Le soncle auequel deffente blanche bouscuffe
apoy bouscuffe sonbouscuffe brasme pource
lede redemaynill le bouscuffe bouscuffe de femme
bouscuffe deffente bouscuffe bouscuffe de la R. fute
deux pource sonbouscuffe au col sonbouscuffe
damoiselle de la bouscuffe bouscuffe de femme
de pource au col de la R. fute bouscuffe de femme bouscuffe
la bouscuffe de la R. fute de M. Michel fute
avocat pource au col de la R. bouscuffe de femme bouscuffe
au chasteau de celle ville au chasteau de soncle de la bouscuffe
au villes bouscuffe le de la bouscuffe de la bouscuffe
bouscuffe de la bouscuffe de la bouscuffe
guy ameligne au chasteau de la R. fute bouscuffe de femme bouscuffe
nomme bouscuffe bouscuffe

Le bouscuffe de la R. fute

Le bouscuffe de la R. fute